



Compte rendu du conseil municipal ordinaire du 12 septembre 2022

Présents : Thomas OTTENHEIMER-Christophe TORREGROSSA-Nelly GUILLET-Rachel MAGNIN -Nicolas MORFIN -Dominique GUILLET - Denis PELLISSIER- Delphine FAUCHEUX-

Secrétaire de séance : Denis PELLISSIER

Excusé : Anthony AUDRAPT

Autre(s) personne(s) présente(s) : CHARRASSON Audrey

Ajout ordre du jour : déneigement/voirie- **validée à l'unanimité des présents**

Ordre du jour :

- 1. Approbation PV et compte rendu conseil du mois Juin- Approuvée à la majorité des présents**
- 2. Désignation Secrétaire de séance** : Denis PELLISSIER
- 3. Tirage au sort pour les petits déjeuners des habitants- prévu le 1^{er} octobre 2022**
- 4. Traversées du village :**

Dans le cadre du projet de réaménagement des traversées de village, il est proposé d'effacer (enterrer) les réseaux électriques et de téléphonie préalablement aux travaux en surface. Le SDED à qui est délégué la gestion du réseau électrique a établi une liste des secteurs concernés et un chiffrage par secteur. Pour caler l'organisation des chantiers, le SDED a besoin de connaître très rapidement les zones où la commune souhaite procéder aux effacements de réseau. Après échanges entre élus, il est proposé de retenir prioritairement pour 2023 les secteurs de l'entrée nord et de l'avenue Georges Magnat. Ces travaux d'effacement sont estimés à 115 000€ subventionnés à 80% par le SDED et pourraient être engagés au printemps prochain. **Soumis au vote, cette proposition est validée à l'unanimité des présents**

5. Déneigement :

Dans la perspective de l'organisation de la viabilité hivernale et suite à l'achat par la commune d'un deuxième engin de déneigement, il est proposé la création de poste de 2 vacataires saisonniers pour assurer le déneigement des voiries communales du 15 novembre au 15 avril. **Soumis au vote cette proposition est validée à l'unanimité des présents**

6. Adhésion assurances personnel :

Ajournée en attente d'éléments complémentaires

7. Voirie :

Le conseil départemental verse chaque année à la commune une dotation voirie. Pour percevoir cette dernière, il demande de confirmer via une délibération le linéaire de la voirie communale carrossable. Il s'agit



d'une délibération obligatoire, renouvelée chaque année et sans enjeu particulier. ***Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité des présents***

8. Informations logements communaux :

Deux logements communaux sont désormais disponibles à la location (l'appartement de la cure et 1 appartement à l'école). Des annonces ont été déposées sur le site « leBonCoin ». Une priorité est donnée aux familles avec enfants en âge d'être scolarisés à l'école.

La vacance de l'appartement de la cure va permettre la réalisation des travaux de VMC et la rénovation de la salle de bain (dépenses prévues au budget).

9. Echange sur la taxe d'aménagement et de raccordement assainissement :

Thomas Ottenheimer présente les enjeux autour de la taxe d'aménagement et de la taxe de raccordement à l'assainissement (qui n'ont pas été révisés depuis plus de 10 ans). Il précise qu'il mettra à l'ordre du jour du prochain conseil la question de la revalorisation de ces taxes.

10. Gelinotte :

Thomas Ottenheimer informe les élus de l'avancement de la vente de la Gelinotte. Malgré de nombreux contacts et de nombreuses visites, aucun acquéreur potentiel n'a fait, pour le moment, de proposition d'acquisition. Ainsi que cela avait été décidé lors des modalités de mise en vente, les élus devront, lors du prochain conseil, réfléchir à d'autres pistes à étudier pour pérenniser cette structure et limiter l'impact financier pour la commune.

11. Comptes rendus et infos diverses

- La Direction Régional des Affaires Culturels (DRAC) A confirmé son soutien au projet des moulins et participera au financement du projet mais uniquement sur la partie patrimoniale. Par ailleurs, la recherche de financements publics (par la mairie) et privées (par Vespa) se poursuit.
- Courrier ville de Grenoble : sollicitée comme commune « Compagnon de la Libération » pour réfléchir à un projet porté conjointement par les villes « Compagnon de la Libération » pour la Gelinotte, la ville de Grenoble a fait savoir que, malgré l'intérêt de la proposition, il n'était pas dans ses missions de s'engager sur un tel projet.
- Demande de subvention de la section Royans Vercors des Pionniers du Vercors : des journées résistance Royans Vercors sont organisées courant novembre 2022 par la section Royans Vercors des Pionniers. En réponse à la sollicitation des organisateurs, il est proposé d'accorder une subvention de 100€ pour les soutenir dans ces animations. ***Soumise au vote cette demande est approuvée à l'unanimité des présents***
- Courrier de Paul NODET sollicitant l'autorisation d'utiliser le chemin des chaux pour activité d'apprentissage de parapente tracté par un véhicule. Après échanges entre élus, cette demande est refusée pour des motifs sécuritaires et d'occupation du domaine public
- Demande de la Chorale pour pouvoir faire un concert à l'église le 11 novembre. En raison du coût considérable du chauffage de l'église constaté sur les événements hivernaux précédents, la commune ne souhaite pas financer le coût du chauffage et propose donc la gratuité sans chauffage ou un forfait de 200 Euros si chauffage. Il ressort de l'échange entre élus la nécessité



d'établir un règlement sur l'occupation de l'église.

- L'inauguration de la Chapelle de la Mûre est programmée au samedi 15 Octobre à 11h.
- Pour réduire l'emprise des containers de poubelles sur la place du 21 Juillet, les containers à cartons seront déplacés à côté de ceux localisés entre la salle des fêtes et la caserne.

Tour de table

- Denis Pellissier fait un point sur les ventes de bois, informe qu'il va finaliser la location d'une parcelle communale à François Lejeune sur le secteur de Proncel décidée lors d'une précédente commission environnement et fait un retour positif sur les plantations d'arbres avec un taux de reprise très satisfaisant.
- Delphine Fauchoux évoque une problématique d'odeur désagréable sur les composteurs collectifs situés à proximité de la salle des fêtes. Elle relaie la demande des riverains de pouvoir les déplacer. Il est convenu que les référents composteurs fassent un point sur l'état des composteurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

Le secrétaire de séance, Denis PELLISSIER

